



Pour une formation ambitieuse aux métiers d'art, sauvons le Brevet des métiers d'Art !

Le BMA (Brevet des Métiers d'Art), seule formation aux métiers d'art reconnue, se fonde sur une pratique technique approfondie, développée autour des cultures artistiques et du design. Ce diplôme de niveau 4, créé en 1963, permet d'approfondir la formation des artisan·es d'art après l'obtention d'un CAP.

La durée de formation, 2 ans de CAP et 2 ans de BMA, propose un temps minimal nécessaire à l'acquisition des savoirs et des savoir-faire, un temps également nécessaire à l'émancipation des élèves en tant qu'artisan·es d'art. Par ailleurs, ces 4 années permettent aux élèves de sortir plus matures de la formation, et d'accéder à des postes qui exigent de nombreuses responsabilités.

Envisagée dans un rapport non rendu public, la réforme vise à remplacer l'actuel cursus CAP et BMA (2 + 2), par un Brevet National des Métiers d'Art (BNMA) en seulement 3 ans. Dans sa note de présentation, la Dgesco (direction générale de l'enseignement scolaire) constate que « l'ensemble de la filière des métiers d'art (industrie du luxe et TPE-PME des métiers d'art) souffre d'un manque de main-d'œuvre qualifiée ». Paradoxalement, le ministère choisit d'affaiblir la qualification en réduisant le temps de formation et la nature de celle-ci. De plus, le BNMA se distinguerait du bac professionnel alors qu'il prend ses modalités d'épreuves et ses contenus en enseignement général.

Orientation complexifiée et suppression de postes

Le CAP, identifié par les familles, permettait de construire la culture des métiers d'art pour s'engager vers une formation BMA plus approfondie et spécifique.

D'ailleurs, l'expérience menée dans certaines académies pilotes montre une carence importante dans le recrutement tout en laissant les équipes pédagogiques désemparées face à des élèves qui n'avaient pas compris le sens de la formation.

Pour ce BNMA, la procédure d'orientation et d'affectation en fin de troisième n'est pas claire et les dernières informations émanant du ministère restent floues et évoquent sans l'affirmer un dossier de candidature du collégien, avec lettre de motivation. L'affectation se faisant nationalement, on ne sait pas non plus comment se fera la sélection, car il s'agit bien d'une sélection opaque des candidat·es. Toutes les familles n'ont pas les moyens d'envoyer leur enfant de 14-15 ans à plusieurs centaines de kilomètres de chez elles.

Moins demandées pour des raisons d'accessibilité, des sections seront probablement fermées et, dans les lycées préparant au BNMA, les CAP seront amenés à disparaître.

Pour les enseignant·es, cette réforme entraîne à la fois une perte du sens dans leur travail et des menaces sur leur emploi. Les enseignant·es, dont les postes vont être supprimés, vont se retrouver, compte tenu de la spécificité de leur discipline, sans possibilité de reclassement au sein d'un même type d'enseignement.

Émanciper les élèves

Les arts appliqués et l'enseignement artistique et culturel sont les grands perdants de cette réforme. L'adéquationnisme désiré par l'industrie du luxe impose une transformation de la filière en détruisant la dimension créative au bénéfice d'une formation exclusivement tournée vers la production. C'est une remise en cause fondamentale et historique du design et des arts appliqués comme disciplines émancipatrices.

Nous voulons pour nos élèves un niveau de formation ambitieux qui dépasse les intérêts exclusifs des multinationales du luxe. Les élèves ont besoin de temps pour réussir et s'émanciper dans ces métiers très exigeants. D'abord apprendre le geste puis le répéter pour le maîtriser, en développer de nouveaux. Découvrir la culture du métier, explorer l'histoire, les styles, les procédés de création pour ensuite expérimenter des possibles et réaliser in fine des projets de grande qualité. Cette exigence est celle qui répond le mieux aux besoins des artisan·es recruteur·trices. Aucun enseignement, technique, artistique ou général ne peut être délaissé si nous souhaitons voir nos élèves devenir des artisan·es accompli·es.

Cette réforme a été menée tambour battant sans concertation avec les personnels, les organisations syndicales et les artisan·es d'art.

L'Éducation nationale n'a pas vocation à être au service de politiques adéquationnistes qui subordonnent la formation aux seuls besoins immédiats de quelques grandes entreprises.

Nous exigeons son retrait, le temps de construire un projet concerté et ambitieux pour les élèves, les personnels et les artisan·es d'art.

Le lycée professionnel doit garder sa mission émancipatrice de formation intégrale.